

Critères d'admission à l'école de Biodanza de Manosque

Admissibilité des élèves en formation et auditeurs libres

- **Participer assidument et régulièrement à un groupe hebdomadaire de Biodanza depuis au moins 1 an** (au moins 50h), de manière à avoir au moins vécu l'année d'initiation, début du processus d'intégration et de développement. Si aucun cours hebdomadaire n'existe dans les environs du domicile ou du lieu de travail du/de la candidat.e, une exception peut être envisagée en accord avec la direction de l'école, telle que la participation assidue et régulière à des ateliers et/ou des stages de Biodanza.

OU Avoir pratiqué assidument et régulièrement la Biodanza en cours hebdomadaire, ateliers et stages pendant plusieurs années, avec une interruption de plusieurs mois à plusieurs années avant la candidature. À discuter avec la direction de l'école.

- **S'engager à pratiquer la Biodanza de manière assidue et régulière pendant toute la formation en cours hebdomadaire**, afin de continuer son processus d'intégration et de développement. Si aucun cours hebdomadaire n'existe dans les environs du domicile ou du lieu de travail du/de la candidat.e, une exception peut être envisagée en accord avec la direction de l'école, telle que la participation assidue et régulière à des ateliers et/ou des stages de Biodanza.
- Avoir un **niveau scolaire du secondaire du 2ème cycle**, sauf cas exceptionnels à discuter avec la direction de l'école.
- Présenter un **bon état de santé physique et psychologique**.
- Présenter une **absence de dépendance à l'alcool et à toute drogue**.
- Remplir et signer le **dossier de candidature à la formation** et le remettre à la direction de l'école.
- Avoir une **assurance Responsabilité Civile** qui couvre l'élève pour toutes les activités de l'école.

Avant toute inscription définitive la directrice ou la coordinatrice de l'école aura un entretien avec le/la candidat.e, et se réserve le droit de s'entretenir avec le/la/les facilitateurs/trices du cours hebdomadaire ou des ateliers/stages.